

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/EDF-sauve-ses-comptes-grace-aux>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **EDF sauve ses comptes grâce aux provisions sur le nucléaire**

3 septembre 2003

EDF sauve ses comptes grâce aux provisions sur le nucléaire

ÉNERGIE Avec la reprise d'un milliard d'euros, le résultat semestriel devrait dépasser 700 millions

François Roussely peut respirer. Durement attaqué ces derniers mois sur sa gestion de l'entreprise publique, le président d'EDF s'apprête à présenter jeudi prochain des résultats semestriels - les premiers de l'histoire d'EDF - meilleurs que prévu. Mais une fois de plus, pour parvenir à cette situation, la direction du groupe a puisé dans les réserves financières de l'entreprise, en l'occurrence ses provisions passées au titre du démantèlement de ses centrales nucléaires. Selon nos informations, le résultat net du premier semestre d'EDF devrait dépasser légèrement 700 millions d'euros. Le résultat d'exploitation devrait quant à lui ressortir aux alentours de 5,5 milliards d'euros. Ces deux chiffres ont été obtenus à partir d'un volume d'affaires qui dépasse 23 milliards d'euros, en progression de 9%. Notons que le chiffre d'affaires est la seule donnée à faire l'objet d'une comparaison avec celui du précédent exercice car, pour la première fois également, le traitement des comptes a été réalisé selon les normes internationales IAS.

En fait, le résultat net d'EDF au premier semestre a bénéficié d'un coup de pouce décisif qui a pris la forme d'une reprise de provisions liée à l'allongement de 30 à 40 ans de la durée de vie des centrales nucléaires. L'impact de cette reprise de provisions sur les comptes est considérable, puisqu'il dépasserait le milliard d'euros. Cette opération en rappelle une autre : en 2001, EDF avait déjà réussi à sauver ses comptes grâce à la renégociation du contrat passé avec Cogema pour la gestion des combustibles usés issus de ses centrales nucléaires. A l'époque, cette reprise de provisions avait représenté 1,1 milliard d'euros. Cette opération purement comptable ne doit pas cacher, pour autant, les dividendes tirés du programme de synergies mis en place par la direction d'EDF depuis la fin 2002. Dans le domaine des achats en particulier, les efforts entrepris ont continué sur leur lancée.

Autre point positif, les gains réalisés par les équipes commerciales. EDF a regagné un certain nombre de clients sollicités par la concurrence au cours de cette période. Ces résultats n'ont été obtenus que grâce à l'effort de remobilisation de l'entreprise. Quant aux activités à l'étranger d'EDF, à l'origine, pour une large partie, des attaques contre François Roussely, elles présentent un bilan contrasté. La

direction d'EDF ne se privera pas de citer la situation exemplaire de sa filiale britannique London Energy. Au premier semestre, le résultat net de celle-ci devrait dépasser 100 millions d'euros, soit mieux que le chiffre de l'ensemble de l'année 2002. Plus que jamais, London Energy fait figure d'exemple réussi du développement international d'EDF, sur un marché britannique, le seul en Europe, à être complètement ouvert.

L'autre élément sur lequel devrait s'attarder François Roussely sera le redressement de la filiale argentine, Edenor, qui sortirait du rouge, avec un résultat net supérieur à 60 millions d'euros. Conjugés à une meilleure conjoncture, les efforts de restructuration de cette filiale ont porté leurs fruits. En revanche, la situation reste toujours préoccupante chez Light, la filiale brésilienne d'EDF, qui continue d'afficher de lourdes pertes. De même, EnBW, la filiale allemande, est elle aussi toujours loin de l'équilibre. A ceci près que l'été dernier, EDF a déclenché une vaste restructuration des implantations d'EnBW outre-Rhin, avec à la clé une revue de la situation de ses 300 filiales. Un nouveau président, Ute Classen, a été chargé de mettre en œuvre un plan de rigueur drastique.

En Italie, les comptes d'Edison, dont EDF détient 18% du capital, ne sont toujours pas consolidés. Mais l'automne s'annonce crucial dans ce pays. EDF espère vivement que la loi italienne, qui limite ses droits de vote dans Edison à 2%, soit enfin abrogée. François Roussely l'a déjà dit : « La Commission ayant déposé une plainte, je comprendrais parfaitement que le gouvernement italien veuille une issue favorable avant d'être condamné. Ce serait même une excellente chose que ce dossier soit résolu avant le terme de la présidence italienne de l'Union, qui expire le 31 décembre. » (Nos éditions du 15 septembre.) En attendant, le message que délivreront jeudi François Roussely et Daniel Camus, son directeur financier, est clair : l'entreprise suivrait aujourd'hui une trajectoire financière en phase avec son changement de statut programmé, préalable indispensable à l'ouverture du capital. Reste à ce que le gouvernement l'entende de la même oreille.